



Annexe 1 : exemples

Exemple : Domaine d'intégration « employabilité »

Intégration professionnelle de jeunes et de jeunes adultes arrivés tardivement

Contexte

- Situation actuelle
- Organisation prévue pour la mise en œuvre dans le canton, collaboration, coordination et intégration des acteurs concernés, en particulier des structures ordinaires
- Intégration des villes et des communes
- Ressources financières et en personnel
- Référence à des instruments d'assurance de la qualité (cf. annexe 2).

Exemple :

Une analyse de la formation professionnelle et de l'encouragement de l'intégration montre que les compétences en matière de soutien à apporter aux jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse ne sont pas réglées clairement (exception : réfugiés et personnes admises à titre provisoire). Le canton xy décide donc de porter une attention particulière, à partir de 2018, à l'intégration professionnelle des jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement. Il entend élaborer avant le milieu de l'année une stratégie impliquant tous les partenaires de la collaboration interinstitutionnelle – CII – (marché du travail, formation professionnelle, encouragement de l'intégration, aide sociale). L'objectif est que les jeunes nouvellement arrivés sans formation post-obligatoire reçoivent au plus tôt des informations sur le système suisse de formation et qu'ils puissent, selon les possibilités, bénéficier d'un soutien. Une somme de CHF 20'000 francs est réservée pour les travaux de développement de la stratégie. Le budget pour la mise en œuvre de cet objectif stratégique prioritaire est fixé définitivement dans le cadre de la CII à la fin de 2018. Les travaux de développement au niveau cantonal se fondent sur le document de la CDIP concernant l'intégration des jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement. C'est la formation professionnelle qui dirige le projet.

Mesures

- Description des mesures prévues, dans le respect du contexte cantonal, en tant que partie d'un plan pour atteindre les objectifs stratégiques du programme.

Exemple :

Le canton élabore pour le milieu de l'année 2018 une stratégie pour l'intégration professionnelle des jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement. A cet effet, la CII cantonale met sur pied un groupe de travail. Son mandat est de clarifier les groupes cibles, les compétences et le financement. La mise en œuvre de la stratégie cantonale à partir de 2019 est inscrite dans la mise à jour du PIC.

Description des prestations (output) ou des effets (outcome)

- Prestations (output) ou effets (outcome) attendus, concrétisés dans la mesure du possible par des indicateurs

Exemples :

Objectifs en termes de prestations (output) :

À la fin du premier semestre 2018, une stratégie cantonale pour l'intégration professionnelle des jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement est prête. Elle définit les groupes cibles, les compétences et les processus, et règle les aspects financiers.

À partir de 2019, 90 % de tous les jeunes et jeunes adultes arrivés tardivement reçoivent les informations nécessaires sur le système suisse de formation et connaissent l'offre de la gestion de cas cantonale dans la formation professionnelle.

Objectifs en termes d'effets (outcome) :

En 2021, 95 % des jeunes et jeunes adultes dans le canton xy ont terminé ou commencé une formation post-obligatoire.

Exemple : Domaine d'encouragement « primo-information et relevé des besoins en matière d'encouragement de l'intégration »

Établissement de la primo-information dans les communes

Contexte

- Situation actuelle
- Organisation prévue pour la mise en œuvre dans le canton, collaboration, coordination et intégration des acteurs concernés, en particulier des structures ordinaires
- Intégration des villes et des communes
- Ressources financières et en personnel
- Référence à des instruments d'assurance de la qualité (cf. annexe xy).

Exemple :

Le canton xy introduit en 2016 une primo-information individualisée dans 10 communes (projet pilote). Cette offre complète le « paquet de bienvenue » que reçoit toute personne s'établissant dans le canton. Le projet pilote est évalué en 2017. L'évaluation constate, entre autres, que l'efficacité de la primo-information peut être sensiblement améliorée en proposant régulièrement aux employés communaux des formations sur ce thème. Suite à l'évaluation, l'encouragement cantonal de l'intégration et l'association des communes se réunissent pour élaborer les directives relatives au développement de la primo-information dans les communes à partir de 2018. Ces directives prévoient notamment d'étendre la primo-information à toutes les communes comptant une proportion d'étrangers supérieure à la moyenne.

Les directives pour le développement de la primo-information dans les communes se trouvent en annexe du PIC.

Mesures

- Description des mesures prévues, dans le respect du contexte cantonal, en tant que partie d'un plan pour atteindre les objectifs stratégiques du programme.

Exemple :

L'encouragement cantonal de l'intégration et l'association des communes présentent les résultats de l'évaluation lors de diverses manifestations en 2018 et 2019. À partir de 2020, au moins toutes les communes comptant davantage de migrants que la moyenne doivent proposer une primo-information individualisée.

Les communes qui souhaitent introduire une primo-information peuvent solliciter des fonds à cet effet auprès de l'encouragement de l'intégration.

À partir de 2018, le canton développe les formations existantes pour les employés communaux et met d'autres aides à la disposition des communes, par exemple des guides d'entretien et des brochures d'information.

Description des prestations (output) ou des effets (outcome)

- Prestations (output) ou effets (outcome) attendus, concrétisés dans la mesure du possible par des indicateurs

Exemples :

Objectifs en termes de prestations (output) :

Le mandat du groupe de pilotage « Primo-information dans les communes » est maintenu jusqu'en 2021.

En 2020, les 20 communes du canton xy qui ont une proportion d'étrangers supérieure à la moyenne ont introduit une primo-information individualisée.

Objectifs en termes d'effets (outcome) :

Tous les nouveaux arrivants dans les 20 communes concernées sont informés des conditions de vie en Suisse et se sentent bienvenus.